

Conseil d'Administration de l'Université de Nantes
Séance du vendredi 7 octobre 2016

➤ **Travaux du Conseil et relevé des délibérations**

Le Conseil d'Administration approuve :

- le procès-verbal du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2016
- le contrat d'objectifs partagés 2016-2020 CARENE – Université de Nantes
- la nomination du Directeur du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)
- la modification des statuts du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)
- la modification des statuts du Service Commun de la Documentation (SCD)
- les statuts de la fondation partenariale Polytech
- la désignation des commissaires aux comptes dans le cadre de la certification légale des comptes de l'Université de Nantes pour la période 2016-2021
- le plan de recouvrement actualisé
- les tarifs, dons et subventions

Le Conseil d'Administration approuve, après avis du CTE :

- la convention d'association entre l'Ecole de Design Nantes Atlantique et l'Université de Nantes
- le bilan social 2015
- la liste des fonctions ouvrant droit à la Prime de Charges Administratives (PCA) au titre de l'année 2016-2017
- la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise, de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour le corps des Infirmiers
- la liste des fonctions ouvrant droit à la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) au titre de l'année 2016/2017 – actualisation
- la mise à jour des barèmes et la liste des fonctions ouvrant droit au Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise, de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Le Conseil d'Administration approuve, après avis de la CFVU et du CAC :

- la demande d'accréditation pour la période 2017-2021

Le Conseil d'Administration approuve, après avis du CTE et du CAC :

- la révision des effectifs enseignants-chercheurs et enseignants au titre de l'année 2017

Le Conseil d'Administration est informé :

- du dispositif de la saisie de créance simplifiée et de la levée du secret professionnel
- du rendu compte de remises gracieuses